



NATIONS UNIES  
SOMMET 2022  
SUR LA  
TRANSFORMATION  
DE L'ÉDUCATION

Programme  
Commun

# Appel à l'action

## Assurer et améliorer la qualité de l'apprentissage numérique public pour tous

**Nous devons exploiter la puissance de la révolution numérique pour faire en sorte qu'une éducation de qualité soit dispensée en tant que bien public et droit de l'homme, en accordant une attention particulière aux plus marginalisés.** C'est ce qu'affirment le rapport intitulé [Notre programme commun](#) du Secrétaire Général, la [Feuille de route pour la coopération numérique](#) du Secrétaire général des Nations Unies, le [Programme de développement durable](#), le processus du [Sommet de la transformation de l'éducation](#), la [Déclaration mondiale RewirEd sur la connectivité pour l'éducation](#) et la [Commission internationale sur l'avenir de l'éducation](#).

**Nous devons exploiter les atouts de la technologie numérique pour faire progresser nos aspirations nationales et internationales en matière d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie.** Une telle action contribuera à catalyser des transformations bénéfiques de divers aspects de l'éducation, notamment la pédagogie, les programmes d'études, l'évaluation, la prise en charge sociale et l'organisation de l'apprentissage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements d'enseignement formels. Elle contribuera en outre à améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves, ce qui permettra de mieux garantir que tous ceux qui ont accès à l'éducation, qu'il s'agisse d'enfants, de jeunes ou d'adultes, acquièrent des compétences fondamentales en matière d'alphabétisation, développent des connaissances et des compétences utiles à leur vie et à leurs moyens de subsistance, et contribuent à un avenir plus durable.

**Nous devons utiliser trois clés pour libérer le pouvoir de l'enseignement et de l'apprentissage numériques, en les rendant plus universellement accessibles et en en faisant un pilier plus fiable des expériences éducatives holistiques :**

**Clé n°1 : Contenu :** Des contenus numériques d'enseignement et d'apprentissage de haute qualité et pertinents pour les programmes scolaires doivent être mis à la disposition de tous les élèves, apprenants, enseignants et soignants par le biais de plateformes d'apprentissage numériques.

Les plateformes d'apprentissage numérique dotées d'un contenu de haute qualité peuvent transformer l'apprentissage des enfants, des jeunes et des adultes. L'expérience de la perturbation éducative liée à la COVID-19 a révélé qu'un grand nombre d'apprenants ne savent



pas où aller ou n'ont nulle part où aller pour accéder aux ressources éducatives numériques afin de poursuivre leurs études, leurs besoins et leurs intérêts. Dans de nombreux cas, le contenu existant n'a pas fait l'objet d'un contrôle de qualité, est inaccessible sur les téléphones portables, est mal organisé ou se trouve derrière des paywalls ou dans des espaces virtuels qui capturent et vendent de manière inappropriée les données des étudiants et les exposent à la publicité. Un examen récent de plus de 150 produits technologiques éducatifs a révélé que près de 90 % d'entre eux étaient engagés dans des pratiques en matière de données qui risquaient de porter atteinte aux droits des enfants ou de les enfreindre. Trop de pays ne disposent toujours pas de plateformes et de contenus sanctionnés par l'État pour l'apprentissage numérique.

**Clé n°2 : Capacité** : La capacité à utiliser la technologie numérique pour améliorer l'apprentissage doit être renforcée afin de garantir que les enseignants, les apprenants et les autres parties prenantes de l'éducation disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour tirer parti des outils numériques pour l'apprentissage en utilisant des approches fondées sur des preuves.

Le développement des capacités est nécessaire pour permettre des approches factuelles d'un apprentissage numérique efficace, dont les bénéficiaires iront bien au-delà des résultats scolaires. Dans le monde entier, le manque de compétences numériques est l'un des obstacles les plus fréquemment cités à l'utilisation d'Internet à des fins éducatives et autres, et éclipse souvent les obstacles liés au coût. Une personne sur trois ne possède même pas les compétences numériques les plus élémentaires, et même pour ceux qui ont des compétences numériques, très peu de formations sont proposées aux enseignants pour améliorer leurs pratiques pédagogiques en vue d'une utilisation efficace des technologies. De plus, les écarts entre les genres en matière de compétences numériques restent inacceptables. Les femmes et les filles sont 25 % moins susceptibles que les hommes de savoir comment tirer parti des technologies numériques à des fins fondamentales.

**Clé n°3 : Connectivité** : La connectivité numérique permet de s'assurer que toutes les écoles et tous les individus puissent bénéficier des avantages éducatifs qui découlent de connexions Internet de bonne qualité.

La connectivité constitue une voie d'accès essentielle à l'apprentissage numérique. Toutefois, à l'échelle mondiale, 2,9 milliards de personnes sont toujours hors ligne, dont 90 % vivent dans les pays en développement. En outre, il existe des différences significatives dans l'accessibilité à Internet dans le monde entier, de sorte que les personnes les plus pauvres ont souvent les frais de données mobiles les plus élevés. En raison principalement des différences d'accès et de coût, les habitants des pays riches utilisent, en moyenne, 35 fois plus de données numériques



que les habitants des pays pauvres. Cette inégalité d'accès à la connectivité réduit les possibilités d'apprentissage et d'épanouissement d'un trop grand nombre de jeunes et d'adultes.

Nous établirons des stratégies et des budgets nationaux assortis d'objectifs à court, moyen et long terme, afin de progresser dans les trois domaines clés et de libérer la puissance de l'apprentissage numérique. Ces stratégies permettront de concrétiser les engagements suivants :

### Contenu

- Nous nous engageons à mettre en place et à améliorer de manière itérative des plateformes publiques d'apprentissage numérique proposant des ressources éducatives de grande qualité et conformes aux programmes scolaires, en veillant à ce qu'elles soient gratuites, ouvertes et accessibles à tous, conformément à la recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres, tout en protégeant la vie privée, la sûreté et la sécurité des données des utilisateurs. Nous nous efforcerons de progresser dans la réalisation de cet engagement par le biais de l'initiative multipartenaire « Gateways to Public Digital Learning » (Passerelles vers l'apprentissage numérique public), lancée lors du Sommet sur la transformation de l'éducation.
- Nous nous engageons à faire en sorte que ces plateformes donnent aux enseignants, aux apprenants et aux familles les moyens d'agir, qu'elles favorisent l'accessibilité et le partage des contenus et qu'elles répondent aux divers besoins des utilisateurs, notamment les apprenants handicapés, les locuteurs de langues minoritaires, les filles et les femmes, ainsi que les réfugiés et les personnes en déplacement.

### Capacité

- Nous nous engageons à réaliser l'alphabétisation numérique universelle pour l'éducation et d'autres objectifs d'autonomisation, en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles, afin de combler le fossé qui existe depuis longtemps entre les genres en matière de compétences numériques.
- Nous nous engageons à renforcer les capacités de tous les enseignants et du personnel éducatif concerné afin qu'ils puissent exploiter la puissance des ressources numériques pour aider leurs élèves à apprendre, en tirant parti des outils et alliances existants, notamment le cadre de compétences en TIC pour les enseignants de l'UNESCO et la Coalition mondiale pour l'éducation.



## Connectivité

- Nous nous engageons à connecter toutes les écoles à Internet et à faciliter l'extension des services Internet aux ménages et aux particuliers afin d'offrir des possibilités supplémentaires d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie.
- Nous nous engageons à adopter une approche pangouvernementale et à tirer parti des initiatives existantes, telles que [Giga](#) (UNICEF et UIT), pour mettre en œuvre les politiques, les réglementations, les technologies et les financements nécessaires pour que la connectivité des écoles soit sûre, durable et équitable.

**Tous ces engagements reposent sur notre volonté de donner la priorité aux apprenants, aux enseignants et aux familles marginalisés.** Trop souvent, la connectivité et la technologie profitent d'abord ou exclusivement aux apprenants et aux éducateurs privilégiés. Cela reflète et élargit souvent les inégalités en matière d'éducation, créant des désavantages supplémentaires pour les réfugiés, les apprenants handicapés, les filles et les femmes, les communautés éloignées et les autres apprenants marginalisés. Pour que l'apprentissage numérique contribue à réduire les écarts en matière d'éducation, nous nous efforcerons de recalibrer nos politiques, nos actions et nos investissements afin de centrer les efforts sur les personnes qui ont le plus besoin d'opportunités.